

**LETTRE D'ENTENTE FAITE EN DEUX (2) EXEMPLAIRES LE 23 JOUR DE MAI 2023.**

**ENTRE :** **L'UNIVERSITÉ DE MONCTON (UMCM),**  
ci-après appelée « l'Employeur »,

**D'UNE PART,**

**ET :** **L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET**  
**PROFESSIONNEL DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON**  
ci-après appelée « l'APAPUM »,

**D'AUTRE PART.**

<p><b>OBJET : PROLONGATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE EN VIGUEUR JUSQU'AU</b> <b>30 AVRIL 2024</b></p>
---

**ATTENDU QUE :**

1. À la suite de discussions, les parties désirent prolonger la durée de la convention collective pour une période de douze (12) mois, soit jusqu'au 30 avril 2024.

**PAR CONSÉQUENT ET EN CONTREPARTIE DES AVANTAGES MUTUELS QUI DÉCOULENT DE LA PRÉSENTE,** les parties conviennent comme suit :

1. Conformément au paragraphe 36.04 de la convention collective convenue entre l'Université de Moncton et l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM) pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 30 avril 2023, ladite convention collective est prolongée pour une période de douze (12) mois, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2024 inclusivement.
2. L'échelle de traitement figurant à l'Annexe « B » de la convention collective pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2022 au 30 avril 2023 sera augmentée de 3 % à partir du 1<sup>er</sup> mai 2023.
3. Les négociations pour le renouvellement de la convention collective pour la période débutant le 1<sup>er</sup> mai 2024 commenceront normalement avant la fin janvier 2024.
4. Il y aura une démarche d'actualisation du texte de la convention collective pour faire une mise à jour des Annexes « A » et « B » ainsi que pour certaines dispositions de la convention collective qui ne nécessiteront aucune négociation de fond et peuvent se faire par quelques

échanges courriel. Cet exercice a pour objectif d'alléger un travail de mise à jour du normatif de la convention collective lors des prochaines négociations.

**EN FOI DE QUOI, l'Employeur et l'APAPUM ont fait signer la présente à Moncton, Nouveau-Brunswick, en date du jour et de l'an en premier lieu mentionnés.**

**Pour l'Employeur**



---

**Gabriel Cormier, ing, Ph. D.  
Vice-recteur à l'administration et  
aux ressources humaines**

**Pour l'APAPUM**



---

**Lynn Courteau  
Présidente**